

Mieux que nos mères ?

L'été quand il fait beau soleil
Je vois souvent passer deux vieilles
Qui marchent en se tenant le bras
Elles s'arrêtent à tous les dix pas
Quand j'entends leur éclat de rire
J'ai un peu moins peur de vieillir

— Clémence DesRochers

par **Diane Guilbault**

Vieilles, les lectrices de *La Vie en rose*? Impossible! C'est du moins ce que nous, qui nous rappelons Mai 68 et qui avons vécu intensément les années 1980, pensions il n'y a pas si longtemps, avant que plusieurs de nos amies nous annoncent qu'elles prenaient leur retraite. Ou qu'elles devenaient grands-mères. Ou qu'elles se fiaient aux hormones pour contrer l'ostéoporose.

Pour le meilleur et pour le pire, il est vrai que nous vieillissons. Surtout collectivement. En 1961, 6% des Québécoises avaient 65 ans et plus. En 1996, 14%. En 2004, 16%. La science et l'amélioration des conditions de vie ont fait augmenter la longévité si bien que le Québec peut se targuer d'avoir augmenté de 40% le nombre de femmes de plus de 85 ans entre 1996 et 2004!

Évidemment, les nouvelles femmes âgées sont différentes de celles nées au début du xx^e siècle. Plus instruites dans bien des cas, plus en santé que leurs mères et leurs grands-mères, elles ont connu les joies du salariat mais aussi le divorce. Leurs tâches domestiques facilitées par des machines, elles travaillent moins dur physiquement... mais découvrent les vertus du conditionnement. Elles ont accès au Botox et ont appris à revendiquer leurs droits. Le coffre à outils est plein. Rien à craindre. Vraiment?

C'est en tout cas ce qu'a jugé la Régie des rentes du Québec, qui a proposé en 2004 l'abolition quasi totale de la rente de conjoint survivant, sous prétexte que les femmes étaient maintenant les égales des hommes. Les organismes de femmes sont montés au front pour faire

valoir, chiffres à l'appui, que l'égalité financière était une illusion. Le Conseil du statut de la femme avait déjà démontré en 1999, dans *Les femmes âgées du Québec*, les retards que les femmes continuaient d'accumuler sur le plan des contributions aux divers régimes de rentes, notamment à cause de leur participation souvent interrompue par la maternité au marché du travail et à cause des salaires inférieurs encore versés aux emplois occupés majoritairement par les femmes.

L'illusion de l'égalité n'est pas le seul obstacle, si l'on veut bien planifier le vieillissement des Québécoises. Le désengagement de l'État est une véritable boîte de Pandore dont les conséquences sur les femmes sont rarement évaluées. Depuis le virage ambulatoire des années 1980-1990, ce sont pourtant elles qui majoritairement doivent suppléer à l'absence de services aux personnes dépendantes. Quand à leur tour elles auront besoin de services, peut-être à 85 ans plutôt qu'à 75, où seront les aidants soi-disant naturels? Les femmes ont raison de craindre les discours en faveur de la privatisation des soins de santé. Elles savent qu'elles courent le risque de se retrouver veuves (si elles ne sont pas divorcées), sans enfants proches pour les aider à demeurer dans leur maison, surtout si elles vivent en région. Leurs dernières années seront souvent marquées par l'invalidité et la maladie. Auront-elles alors les moyens de se payer les services professionnels nécessaires?

Mais tout n'est pas sombre. Les femmes n'ont peut-être pas autant d'argent que les hommes, mais elles en ont plus que leurs mères, elles ont appris à réaliser leurs propres projets



et elles ont entretenu leurs amitiés. Parions que les groupes comme Les Mémés déchainées – ces *Raging Grannies* surtout anglophones et très colorées qui sont de toutes les manifs – ne manqueront ni de membres ni de causes au cours des prochaines années!

Nombre de femmes âgées de 65 ans et plus

	En 1996	2004	+ / -
65-74 ans	288 745	301 307	+ 4 %
75-84 ans	166 770	214 763	+ 29 %
85 ans et plus	55 450	78 383	+ 41 %
Total 65 ans et plus	510 965	594 453	+ 16 %

Source: CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME.

Revenu total moyen des 65 ans et plus

Hommes: 29 456 \$
Femmes: 18 451 \$

Source: Statistiques fiscales des particuliers 2002, Québec.

Contributions des futures femmes âgées à des régimes de retraite

	Groupe d'âge	% de femmes qui contribuent	Contribution moyenne \$	% d'hommes qui contribuent	Contribution moyenne \$
Régimes de pension agréés	55-59	18,8	1 369	24,2	2 026
	60-64	7,1	1 160	10,9	1 746
REER	55-59	27,7	3 330	38,5	4 973
	60-64	14,7	3 209	25,4	4 860

Source: CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME.

Adapter le régime de rentes sans nier la réalité des femmes, 2004.

DIANE GUILBAULT est agente d'information au Conseil du statut de la femme du Québec et auteure de la publication *Les femmes âgées du Québec*.